

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Équipe de Droit Public de Lyon – EDPL

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Jean Moulin Lyon 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 27/07/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Xavier Vandendriessche, président
du comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Equipe de Droit Public de Lyon
Acronyme de l'unité :	EDPL
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom de la directrice (2019-2020) :	M ^{me} Mathilde Philip Gay, directrice, M. Christophe Roux, directeur adjoint
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M ^{me} Mathilde Philip Gay, M. Christophe Roux
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	3 équipes

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Xavier Vandendriessche, IEP de Lille
Experts :	M. Jacques Petit, Université de Rennes 1 (CNU 02) M. Florian Poulet, Université d'Evry M ^{me} Céline Viessant, Université d'Aix Marseille

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Pauline Türk

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Peter Wirtz, VP recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Créée en 1991, l'Équipe d'accueil de Droit Public de Lyon (EDPL) fédère des centres de recherche de droit public et des enseignants-chercheurs en droit public interne. Le nombre d'équipes internes avait déjà été ramené de 7 à 4, et s'établit désormais à 3 :

- le Centre de Droit Constitutionnel (CDC) ;
- l'Institut d'Études Administratives (IEA) ;
- le Centre de Recherches Financières et Fiscales (CERFF) ;

L'EDPL est une structure fédérative qui permet pour les membres des équipes de développer à la fois des recherches transversales et des recherches propres. Ses trois équipes couvrent les champs principaux du droit public interne et offrent ainsi un affichage compréhensible pour les doctorants. Une modification de la dénomination de l'unité est envisagée ("Observatoire de l'action publique").

Géographiquement, les équipes d'EDPL sont localisées depuis 2015 sur un site unique (3^{ème} étage du bâtiment Cavenne).

L'éco-système de recherche apparaît relativement complexe.

Les relations avec la Faculté de droit et les services centraux de l'Université sont présentées comme excellentes. L'unité indique travailler en collaboration étroite avec les autres laboratoires de droit (par exemple avec l'équipe Louis Josserand en droit fiscal sur le droit des biens ou sur la mémoire), sans détailler davantage les modalités et les résultats de ces collaborations.

L'unité bénéficie des programmes portés par le Collegium de Lyon (Institut d'Études Avancées) permettant l'accueil de chercheurs étrangers (College of Law de l'American University de Washington) ;

Enfin, l'EDPL est intégrée à la MSH (destinée à encourager la création de partenariats interdisciplinaires) ; la MSH est indéniablement une structure importante pour l'Université Lyon 3 : elle suscite une dynamique scientifique, propose financements, salles et autres services importants pour tout chercheur en sciences sociale, même si pour l'instant l'EDPL n'en profite pas encore pleinement.

En ce qui concerne le Collège académique (structure de coordination pluridisciplinaire mise en place dans le cadre de l'IDEX), l'EDPL participe notamment par le pilotage de l'axe « Gouvernance et Transformations Numériques » au sein du Collège Académique « droit – Economie – Gestion » de l'Université de Lyon. Le Collège est une structure ayant une utilité pour susciter des rencontres et réflexions entre les unités lyonnaises en permettant d'imaginer des projets en commun.

DIRECTION DE L'UNITÉ

M^{me} Mathilde Philip Gay directrice, M. Christophe Roux directeur adjoint

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les thématiques de l'EDPL sont révélées par l'existence d'axes transversaux :

- **l'Etat de droit**, axe coordonné par David Mongoin (CDC) et Messaoud Saoudi (CERFF) qui se décompose désormais en quatre thématiques :
 - o la protection des libertés,
 - o l'objet du droit constitutionnel, qui semble être en voie d'abandon (n'est cité qu'un seul colloque, sur la QPC, tenu en 2015).
 - o la laïcité et le fait religieux (M. Philip-Gay – coord.).
 - o le droit public des migrations et de l'asile (M.-L. Basilien- Gainche – coord.)

- **« Propriété(s) »**, axe coordonné par Caroline Chamard-Heim (IEA) et Georges Cavalier (CERFF), décomposé en trois thématiques :
 - o Biens et fiscalité
 - o Les nouveaux biens, nouveaux regards sur les biens
 - o Les nouveaux rapports des personnes publiques avec les biens
- **La déontologie de la vie publique**, axe coordonné par P. Blacher (CDC) et E. Untermaier- Kerléo (IEA).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Nom de l'unité : Equipe de Droit Public de Lyon - EDPL		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	8	12
Maîtres de conférences et assimilés	10	12
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	2
Sous-total personnels permanents en activité	19	26
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	1
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants		
Autres personnels non titulaires	1	1
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	2	2
Total personnels	21	26

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'unité est de taille moyenne (29 titulaires au 1^{er} janv. 2021 dont 2 personnels de soutien). La répartition des effectifs est fortement déséquilibrée au détriment du CERFF (15 % des effectifs et un seul Pr. sur les 9 que compte l'unité). Le CERFF comprend toutefois le taux le plus élevé de titulaires d'une HDR (3 sur 5) ; si les effectifs de l'IEA sont plus importants (11), le pourcentage de titulaires d'une HDR n'est que de 55% (et même 50 % au sein du CDC). A défaut d'un rééquilibrage à court terme, l'unité devrait certainement réfléchir à son organisation interne. Les perspectives d'avenir seront précisées par les recrutements décidés dans le cadre du Pôle Formation Recherche de la future université cible.

Les forces de l'unité sont renforcées par l'existence d'enseignants-chercheurs associés au nombre de 15. Il s'agit de PR ou MCF associés à la faculté de droit, de Magistrats rattachés au TA et/ou à la CAA de Lyon, d'anciens doctorants, de Professeurs étrangers invités ou encore de Collègues rattachés à d'autres universités désireux de s'inscrire dans les axes de l'équipe. Ces chercheurs associés sont en quasi-totalité des chercheurs actifs et participent régulièrement à des activités de recherche collective au sein de l'unité. Certains y exercent même des fonctions de direction.

Du point de vue strictement quantitatif, la division de l'unité en trois équipes interroge, même s'il n'est pas contestable qu'un important travail a été réalisé pour fédérer des équipes qui avaient une activité intense et une personnalité forte. L'EDPL coordonne désormais des recherches qui lui sont propres, qui sont suffisamment attractives pour que les membres des trois équipes y participent.

La production scientifique de l'unité est abondante. Elle est souvent d'un très bon niveau, l'unité bénéficiant d'une réelle reconnaissance dans certains domaines (par ex. le droit des propriétés publiques, la laïcité ou la déontologie).

L'ambiance de travail est sereine, constructive et manifestement empreinte de bienveillance, ce dont témoignent en particulier les doctorants.

Si des difficultés subsistent en raison des déséquilibres entre les équipes, le défi de construction d'une unité de recherche alliant des axes transversaux réellement productifs et des axes de spécialité identifiés et, souvent, de très grande qualité, a été relevé.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

